

SUISSE

LA SUISSE RÉDUIT SA DETTE DE 11 MILLIARDS

17 février 2010 - CHRISTIANE IMSAND

COMPTES 2009 En pleine crise, la Confédération continue à produire des excédents. Les exercices d'économie vont néanmoins se poursuivre.



Il vaut mieux faire envie que pitié, dit la sagesse populaire. Mais au vu des résultats du compte 2009, on comprend mieux pourquoi la Suisse suscite un certain agacement à l'étranger. En pleine crise économique, alors que divers pays de l'OCDE annoncent des déficits abyssaux, la Confédération réussit à réduire sa dette de 11 milliards de francs. Le grand argentier Hans-Rudolf Merz n'était pas peu fier, hier, de dévoiler ces chiffres qui contredisent sa mauvaise réputation ministérielle. A l'instar de tous les

grands argentiers, il appelle cependant à ne pas céder à l'euphorie. Les comptes 2010 ne devraient pas être aussi réjouissants. C'est pourquoi le Conseil fédéral discute aujourd'hui de nouvelles mesures d'économie, qualifiées de «mesures de consolidation».

L'UBS dope les recettes

Dans le détail, la Confédération affiche un excédent de recettes de 2,7 milliards de francs, soit trois fois plus que le montant budgétisé. S'y ajoutent 7,2 milliards de francs de recettes extraordinaires provenant de la vente des actions de l'UBS acquises en 2008. En tenant également compte de la diminution de réserves de trésorerie (0,7 mrd) et de la réduction d'engagements courants (0,4 mrd), on arrive à un désendettement de près de 11 milliards. Au 31 décembre 2009, la dette brute de la Confédération s'élevait à quelque 111 milliards de francs, soit 20 milliards de moins que le montant record atteint en 2005.

Ces bons résultats s'expliquent notamment par les répercussions tardives de la récession sur l'impôt fédéral direct. L'exercice 2010 s'annonce plus délicat en raison non seulement de la crise mais aussi des allègements fiscaux consentis en faveur des familles et des entreprises. Le budget voté par le Parlement annonce un déficit de deux milliards de francs qui respecte encore les exigences du frein à l'endettement. Celui-ci autorise en effet un déficit conjoncturel de cet ordre. Mais à partir de 2011, des allègements budgétaires de plusieurs milliards seront nécessaires pour tenir les exigences de cet instrument adopté par le peuple en 2001. Il exige que les dépenses ne soient pas supérieures aux recettes pendant la durée d'un cycle conjoncturel complet.

Des économies controversées

Les nouvelles mesures d'économie discutées par le Conseil fédéral ont pour but de réduire la facture d'au moins 1,5 milliard de francs par an entre 2011 et 2013. Cette politique hypothèque notamment le projet d'augmentation de l'aide publique au développement, qui a pourtant été avalisé par le Parlement. L'accroissement des effectifs du corps des gardes-frontières, demandé par les Chambres, est lui aussi menacé. Il y aura donc des choix douloureux à opérer. Le grand argentier peut compter sur le soutien des partis bourgeois qui sont prêts à se serrer la ceinture. Pour la vice-présidente du groupe libéral radical Martine Brunschwig Graf, «les comptes 2009 sont le fruit d'une discipline financière qu'il s'agira de maintenir à l'avenir». Son parti dénonce «la politique irresponsable des socialistes qui consiste à dilapider les fonds publics».

Le socialiste neuchâtelois Didier Berberat, membre de la commission de l'économie

et des redevances du Conseil des Etats, rétorque qu'il ne s'agit pas d'ouvrir les vannes mais de s'interroger sur les besoins de la population la plus fragilisée par la crise. Selon lui, il faudrait alléger temporairement le frein à l'endettement et revoir les priorités du budget 2010. Il préconise un soutien accru aux jeunes chômeurs ainsi qu'un versement extraordinaire à la caisse de chômage pour prolonger temporairement le versement des indemnités.